

# Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les finances des universités pour l'exercice financier 2020-2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 9 août 2022

---

Au cours de l'année pandémique de 2020-2021, les universités canadiennes ont déclaré des revenus excédentaires records s'élevant à 7,3 milliards de dollars, un sommet depuis que Statistique Canada a commencé à recueillir des données en 2000-2001. Collectivement, les universités ont fait preuve de résilience en [passant rapidement à des environnements d'apprentissage virtuels et ont obtenu de meilleurs résultats que projetés](#), malgré les restrictions de voyage qui touchaient les étudiants étrangers, les services sur le campus qui étaient fermés et les résidences qui fonctionnaient à plus faible capacité.

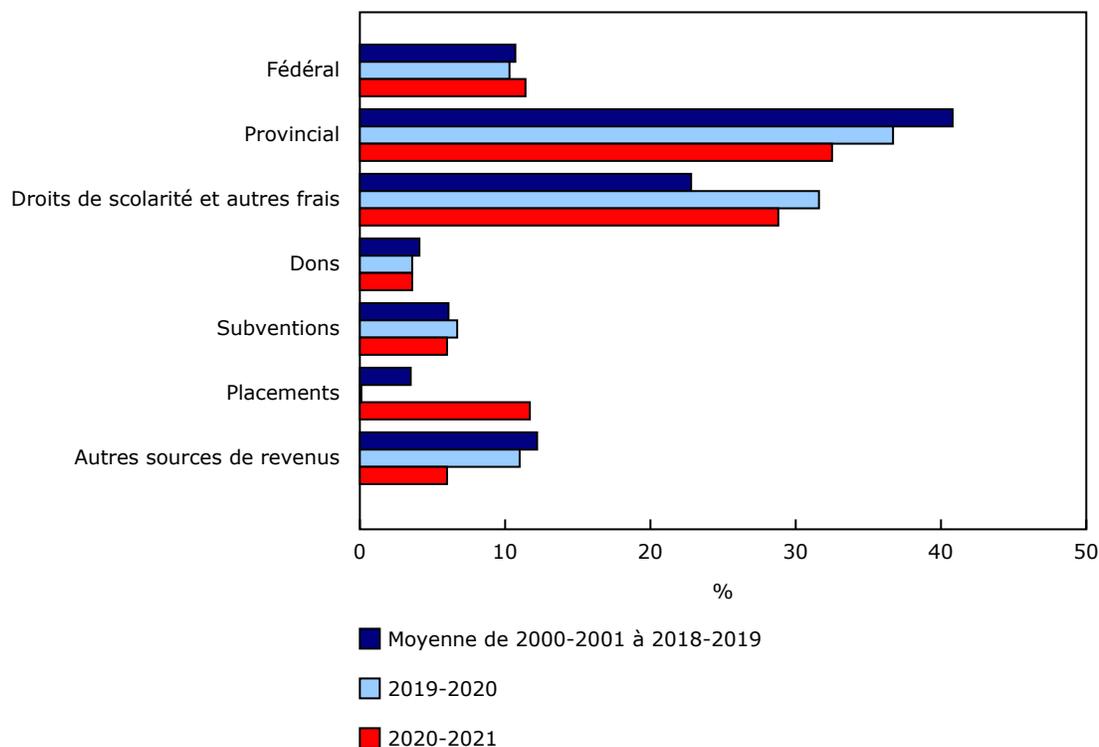
## Des revenus d'investissements records sont à l'origine du surplus de revenus records

Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, malgré les préoccupations au sujet des inscriptions étudiantes et de l'augmentation des dépenses nécessaires à la mise en œuvre de mesures de santé publique, les revenus des universités ont augmenté de 12,8 % pour atteindre 46,3 milliards de dollars, tandis que leurs dépenses ont diminué de 3,8 % pour s'établir à 39,0 milliards de dollars. Le financement provincial (15,1 milliards de dollars) était toujours la plus grande source de revenus pour les universités, suivi des frais de scolarité et des autres frais (13,3 milliards de dollars), des revenus des investissements (5,4 milliards de dollars), du financement fédéral (5,3 milliards de dollars) et des dons et subventions (4,4 milliards de dollars).

Ce solide rendement peut être principalement attribué aux gains records de 5,4 milliards de dollars en revenus d'investissements en 2020-2021, comparativement à 44,3 millions de dollars en 2019-2020 (les données des années précédentes ont été corrigées pour tenir compte de l'inflation) et à une moyenne annuelle de 1,4 milliard de dollars au cours des cinq années précédentes (2015-2016 à 2019-2020). La part des investissements dans les revenus globaux a augmenté pour passer à 11,7 % en 2020-2021, comparativement à l'année précédant la pandémie (0,1 %), pour devenir la troisième source de revenus en importance, après les revenus provinciaux (32,5 %) et les revenus provenant des frais de scolarité (28,8 %).



**Graphique 1**  
**Distribution des revenus des universités selon les principales**  
**catégories, 2000-2001 à 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021**



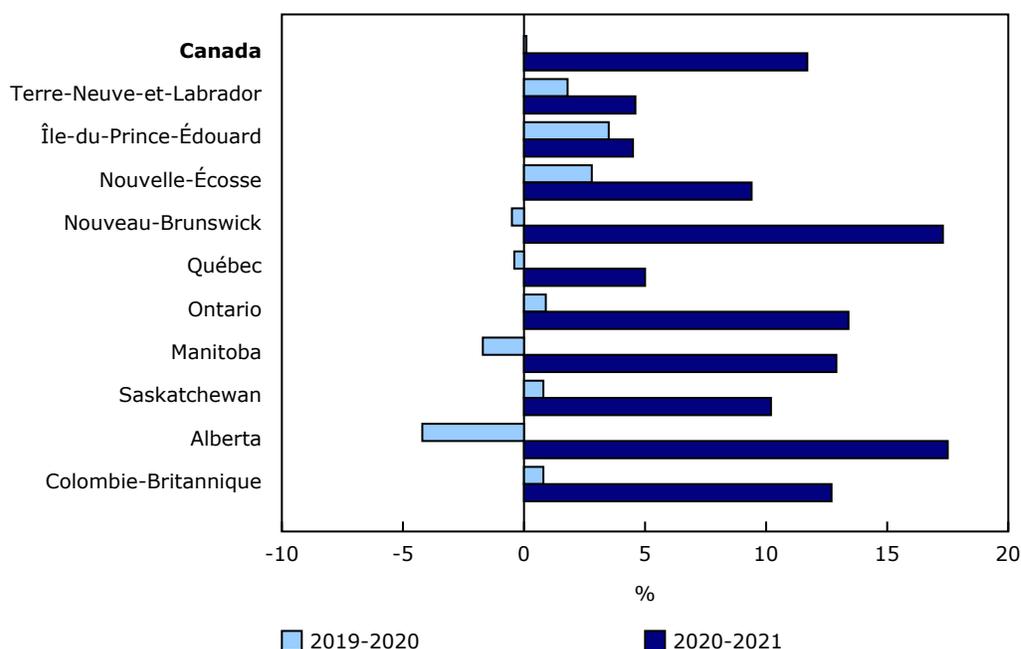
Source(s) : Information financière des universités (3121).

Les revenus d'investissements des universités sont volatils et ont affiché des rendements négatifs en 2002-2003 et en 2008-2009. La plus grande perte enregistrée a été de 2,2 milliards de dollars au cours du ralentissement économique de 2008-2009. Les rendements exceptionnellement élevés des investissements des universités en 2020-2021 ont coïncidé avec le [rendement soutenu du marché boursier](#) (en anglais seulement), souvent mesuré par le rendement de l'indice Standard and Poor's 500.

### Le rendement des investissements varie d'un secteur de compétence à l'autre

Le rendement des investissements a varié d'un secteur de compétence à l'autre en raison des différences dans les stratégies et les portefeuilles d'investissement des universités. Les établissements de toutes les provinces ont vu augmenter leurs produits d'intérêts en proportion du revenu total. Les plus fortes hausses ont été enregistrées en Alberta (+17,5 %), suivie du Nouveau-Brunswick (+17,3 %).

## Graphique 2 Investissement en pourcentage du revenu total selon la province, 2019-2020 et 2020-2021



Note(s) : Le Canada inclut les données pour le territoire du Yukon.

Source(s) : Information financière des universités (3121).

### L'augmentation des revenus provenant des frais de scolarité augmente à un rythme plus lent

Malgré l'évolution rapide de la situation entourant la pandémie et les défis qui en découlent, les revenus provenant des frais de scolarité ont augmenté de 2,7 % en 2020-2021 par rapport à 2019-2020, mais à un rythme beaucoup plus lent qu'au cours des cinq années précédentes (en moyenne +5,1 %). Selon les [données les plus récentes de l'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance \(FSS\)](#), en 2020-2021, les étudiants canadiens ont payé plus de frais de scolarité pour les programmes de 1er cycle (+1,7 %) et de 2e et 3e cycles (+2,4 %) que l'année précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré la plus forte diminution des revenus provenant des frais de scolarité (-8,1 %) par rapport à 2019-2020, principalement en raison de l'annulation des programmes sans crédit et de l'élimination d'autres frais, comme les frais de santé et de loisirs pour les étudiants. L'Alberta a enregistré la plus forte augmentation des revenus provenant des frais de scolarité (+5,5 %), suivie de l'Ontario (+3,1 %). L'augmentation en Alberta a été en grande partie attribuable à la mise en œuvre d'une nouvelle politique qui a mis fin à un gel de cinq ans des frais de scolarité. En vertu de cette politique, les frais de scolarité moyens des établissements d'enseignement sont plafonnés à une augmentation annuelle de 7 % pour les étudiants canadiens de 2020-2021 à 2022-2023.

### Le financement provincial pour les universités a continué de diminuer en 2020-2021

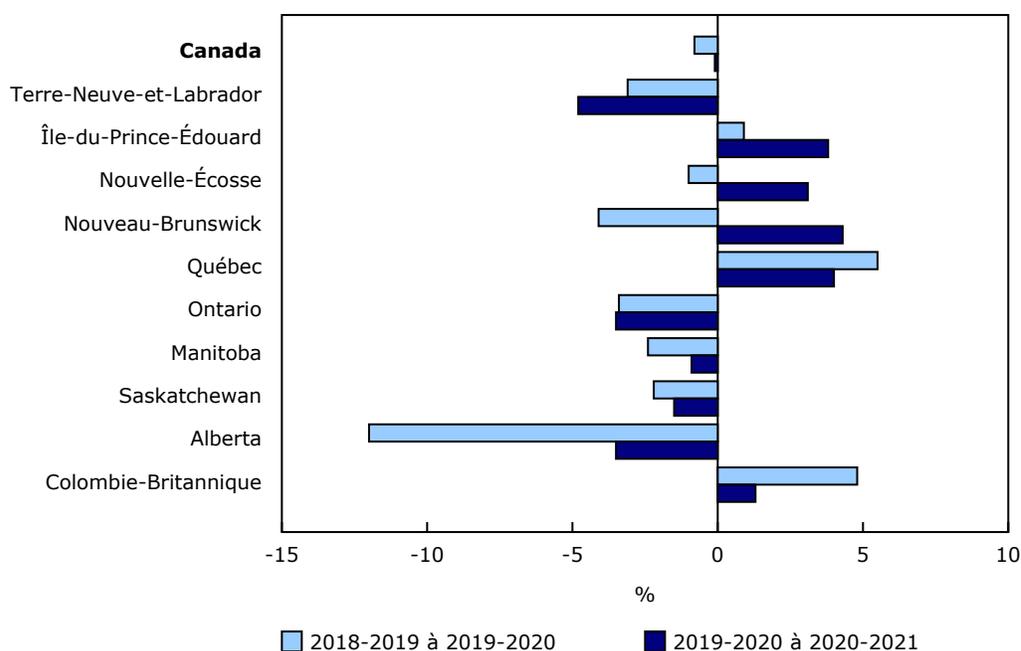
Le financement provincial est demeuré la principale source de revenus des universités en 2020-2021, représentant 15,1 milliards de dollars ou 32,5 % du revenu total. Il s'agit d'une baisse par rapport aux données de 2019-2020 (36,7 %). À Terre-Neuve-et-Labrador (53,2 %) et au Québec (49,5 %), environ la moitié du

financement des universités provenait de sources provinciales directes, tandis que, en Ontario, cette proportion était inférieure au quart (21,4 %). Le financement provincial en Ontario a connu une baisse constante depuis son sommet de 42,1 % atteint en 2008-2009.

En 2020-2021, cinq provinces ont enregistré une baisse du financement provincial, tandis que cinq provinces ont enregistré une augmentation, oscillant entre une baisse de 4,8 % pour Terre-Neuve-et-Labrador et une hausse de 4,3 % pour le Nouveau-Brunswick. Les universités du Québec ont reçu le montant le plus élevé (4,4 milliards de dollars) en matière de financement provincial direct. Cela comprenait des fonds provenant du financement de 1,5 milliard de dollars annoncé par le gouvernement du Québec en 2018 et devant être alloué au cours des cinq années suivantes.

### Graphique 3

#### Taux de croissance en pourcentage des revenus provinciaux selon la province, de 2018-2019 à 2019-2020 et de 2019-2020 à 2020-2021



**Note(s)** : Le Canada inclut les données pour le territoire du Yukon.  
**Source(s)** : Information financière des universités (3121).

### Les revenus provenant des frais de scolarité comblent les lacunes en matière de financement provincial

De 2010-2011 à 2020-2021, en pourcentage du revenu total, les revenus provenant des frais de scolarité ont augmenté pour passer de 21,5 % à 28,8 %, tandis que le financement provincial a diminué, passant de 41,5 % à 32,5 %. Cette tendance pourrait être liée au passage progressif vers une plus grande dépendance aux frais de scolarité, en particulier de la part des étudiants étrangers, pour le financement des activités opérationnelles des universités. Les données les plus récentes de la FSS (2021-2022) montrent que les étudiants étrangers, qui représentaient 17,1 % des inscriptions totales en 2019-2020 (année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles), **payaient en moyenne trois fois plus de frais de scolarité** que leurs homologues canadiens. De plus, les universités du Québec ont **déréglementé les frais de scolarité des étudiants étrangers** (en anglais seulement) en 2018, tandis que les établissements de Terre-Neuve-et-Labrador **prévoient mettre fin au gel de 22 ans des frais de scolarité** (en anglais seulement) au cours de la session d'automne de l'année scolaire 2022-2023.

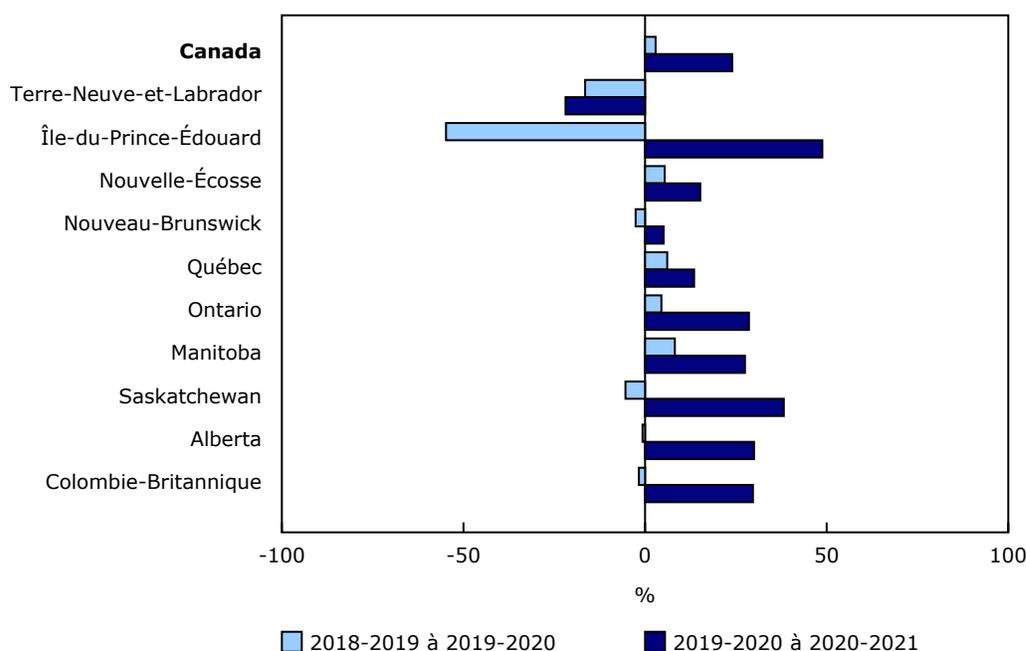
Il convient de souligner que, pendant la pandémie, la [plupart des provinces ont soutenu les universités au moyen de mesures de financement spéciales](#). Par exemple, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario et le Manitoba ont fourni un financement supplémentaire directement aux universités pour aider à atténuer les répercussions financières de la pandémie causées par les pertes des frais de scolarité totaux et des revenus auxiliaires, ainsi que l'augmentation des dépenses engagées dans la mise en œuvre des mesures de santé publique.

## Le gouvernement fédéral a soutenu les universités en 2020-2021

Le gouvernement fédéral a également augmenté son financement pour aider à soutenir les universités pendant la pandémie, et ce, au moyen de subventions se chiffrant à 5,3 milliards de dollars. Cela représentait 11,4 % du revenu total de toutes les universités en 2020-2021, comparativement à 4,2 milliards de dollars ou 10,3 % du revenu total en 2019-2020. Cette hausse de 1,1 milliard de dollars représente la plus forte augmentation en pourcentage d'une année à l'autre (+24,0 %) depuis le début de cette série de données en 2000-2001. Le financement fédéral total comprenait une subvention de 416 millions de dollars accordée en vertu du Fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada pour aider les universités à maintenir leurs programmes de recherche. Le financement fédéral était principalement consacré à la recherche subventionnée (91,3 %), le reste des fonds (8,7 %) étant consacré au fonctionnement général, aux dépenses spéciales, aux dépenses auxiliaires et aux dépenses en immobilisations.

### Graphique 4

**Taux de croissance en pourcentage des revenus fédéraux selon la province, de 2018-2019 à 2019-2020 et de 2019-2020 à 2020-2021**



**Note(s)** : Le Canada inclut les données pour le territoire du Yukon.

**Source(s)** : Information financière des universités (3121).

Les universités de toutes les provinces, sauf de Terre-Neuve-et-Labrador (-21,9 %), ont fait état d'une augmentation des revenus fédéraux. Pour les autres provinces, la croissance des revenus fédéraux a varié, oscillant entre une hausse de 5,1 % pour le Nouveau-Brunswick et une augmentation de 48,8 % pour l'Île-du-Prince-Édouard. La baisse du financement fédéral à Terre-Neuve-et-Labrador a été principalement attribuable à l'achèvement du [projet de l'installation centrale de sciences](#) (en anglais seulement) qui a été

---

partiellement financé dans le cadre du programme Construire au Canada. L'augmentation du financement fédéral pour l'Île-du-Prince-Édouard provient principalement des subventions d'Infrastructure Canada pour les projets d'immobilisations.

## Les universités ont perdu près de la moitié des revenus générés par les produits et les services

En 2020-2021, les universités ont perdu près de 1,5 milliard de dollars, ou 47,6 %, de leurs revenus générés par la vente de services et de produits, qui étaient principalement des revenus provenant de résidences et des autres services auxiliaires. En 2019-2020, ces revenus représentaient 7,6 % du revenu total des universités canadiennes. Ce pourcentage a diminué pour s'établir à 3,5 % en 2020-2021. Des pertes ont été enregistrées dans l'ensemble des secteurs de compétence. L'Ontario a enregistré la plus forte diminution, soit plus de la moitié (-58,7 %) de ses revenus auxiliaires, et l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré la plus faible diminution (-19,9 %). La pandémie a eu d'importantes répercussions sur les services auxiliaires comme les cafétérias, les centres de conditionnement physique et les résidences, qui sont des secteurs d'activité favorisant le mode présentiel et qui sont difficiles à faire passer en ligne.

## Les dépenses ont diminué au cours de l'année pandémique

En 2020-2021, les universités ont été en mesure de réduire les dépenses de 3,8 % par rapport à l'année précédente, dépensant un total de 39,0 milliards de dollars comparativement à 40,6 milliards de dollars un an plus tôt. Il s'agit de la plus forte diminution depuis le début de la série de données en 2000-2001. En 2020-2021, 9 provinces sur 10 ont dépensé moins qu'en 2019-2020. La plus forte diminution a été enregistrée en Alberta (-10,8 %) et la plus faible, au Québec (-1,1 %). La diminution en Alberta a été principalement attribuable aux [universités qui ont réagi aux réductions du financement provincial](#) (en anglais seulement). L'Île-du-Prince-Édouard (+11,5 millions de dollars) est la seule province à avoir enregistré une augmentation de ses dépenses totales, soit 7,5 % de plus qu'en 2019-2020.

Les salaires et les avantages sociaux, qui représentent les deux tiers des dépenses totales, ont légèrement diminué en 2020-2021 (-0,8 %). Les salaires et les traitements du personnel non enseignant ont diminué de 1,6 % comparativement à un recul de 0,2 % pour le personnel enseignant, ce qui indique un plus grand nombre de mises à pied ou de non-renouvellements de contrats dans le groupe du personnel non enseignant. Les données du Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges indiquent que le nombre de membres du personnel enseignant à temps plein a augmenté, passant de 47 007 en 2019-2020 à 47 547 en 2020-2021 dans les [universités canadiennes](#). La légère baisse des salaires du personnel enseignant pourrait indiquer que les universités ont employé moins de personnel enseignant à temps partiel en 2020-2021. Toutes les provinces, à l'exception du Québec et de la Colombie-Britannique, ont connu une baisse globale des salaires et traitements.

## Les dépenses des universités en matière de projets d'immobilisations ont augmenté en 2020-2021

En 2020-2021, les dépenses en immobilisations des universités canadiennes, qui représentaient 8,8 % des dépenses totales, sont passées de 3,3 milliards de dollars (données de l'année précédente) à 3,4 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 2,0 % des dépenses dans le cadre de projets d'immobilisations comme les terrains, les bâtiments et l'équipement. Cette augmentation fait suite à des baisses d'une année à l'autre en 2018-2019 (-16,8 %) et en 2019-2020 (-25,9 %). L'Île-du-Prince-Édouard a connu la plus forte augmentation, passant de 10,9 millions de dollars (2019-2020) à 28,9 millions de dollars (2020-2021). Cela est principalement attribuable à l'investissement dans des projets d'immobilisations comme la Résidence pour les jeux du Canada et le Centre canadien d'adaptation aux changements climatiques. Le financement des projets d'immobilisations est généralement prévu bien à l'avance et est fondé sur des ententes contractuelles exécutoires, ce qui rend très difficile pour les universités de réduire rapidement les dépenses dans ce domaine.

---

## On s'attend à une amélioration des finances des universités grâce à la reprise des activités sur le campus

Les répercussions de la pandémie continueront d'être ressenties en 2021-2022, et il pourrait falloir des années aux universités pour revenir aux niveaux de croissance pré-pandémie. Des hausses importantes des revenus des investissements ont permis aux provinces de terminer l'exercice financier 2020-2021 avec des surplus. Toutefois, il est peu probable qu'un rendement semblable se produise pour l'année à venir, compte tenu de la chute du marché boursier au début de 2022, qui pourrait à son tour avoir une incidence sur les revenus tirés d'intérêts. L'assouplissement des mesures de santé publique au cours de l'année scolaire 2021-2022 a permis de rétablir de nombreux aspects de la vie sur le campus, ce qui pourrait accroître les finances des universités grâce à d'autres sources de revenus, comme les services auxiliaires et les frais de scolarité.

### Note aux lecteurs

*Les données relatives aux revenus et aux dépenses sont réparties par fonds. Ces fonds sont les suivants : les fonds de fonctionnement général (fonds non affectés qui servent à financer les principales activités d'enseignement et de recherche de l'établissement, à l'exception de la recherche subventionnée); les fonds à objectif spécifique et les fonds en fiducie; les fonds destinés à la recherche subventionnée, aux entreprises auxiliaires et aux dépenses en capital; ainsi que les fonds de dotation.*

*Les données figurant dans le présent communiqué visent 148 universités et collèges décernant des grades universitaires. Tous les chiffres en dollars sont corrigés pour tenir compte de l'inflation, sauf indication contraire.*

*Il convient de faire preuve de prudence lors de la comparaison directe des données provinciales, car les provinces ont des formules et des mécanismes de financement différents.*

*Le Yukon fait maintenant partie de l'analyse à l'échelle du Canada. Les données concernant le territoire n'ont pas été analysées séparément puisque l'année 2020-2021 est la première année pour laquelle l'université du Yukon a participé à l'enquête Information financière des universités.*

**Tableaux disponibles : [37-10-0026-01](#) et [37-10-0027-01](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3121](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).